

Aspects des relations financières franco-suisse (1936–1946). Contribution à la recherche

(Publications de la CIE, volume 25)

Marc Perrenoud, Rodrigo López

ISBN 3-0340-0625-X (Chronos Verlag) / ISBN 2-601-03290-1 (Éditions Payot)

Résumé

Les relations financières avec la France jouent un rôle décisif dans l'histoire des banques suisses. La période traitée débute avec la victoire du Front populaire en 1936 et s'achève lors des négociations avec les Alliés en 1946. L'évasion des capitaux français et leur gestion par les établissements bancaires suscitent des tensions politiques. La défense énergique des intérêts des banques dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre garantit les conditions de prospérité de la place financière suisse.

Des statistiques sur les relations financières franco-suisse sont présentées, ainsi que les principaux acteurs (établissements bancaires et associations professionnelles). Les banques privées genevoises et les deux plus grandes banques (la Société de Banque Suisse et le Crédit Suisse) figurent au centre de cette analyse qui a permis de distinguer quatre phases:

Au cours des années 1930, les négociations bilatérales portent sur les conséquences des «fraudes fiscales» révélées par l'affaire de la Banque commerciale de Bâle en 1932, sur les problèmes de double imposition et sur les emprunts français placés en Suisse. Les tensions politiques dans le monde et en France provoquent une intensification des relations bilatérales: échaudées par les crises en Allemagne et en Europe centrale, les banques suisses accordent une importance particulière à la France à la fois pour l'exportation et la gestion des capitaux.

Une deuxième phase couvre les années 1939 et 1940. Les menaces de guerre et les opérations militaires affectent les échanges économiques. La France permet à la fois d'augmenter les exportations pour l'industrie d'armements et d'assurer l'exportation des capitaux vers les Etats-Unis (y compris l'or de la Banque nationale suisse). Le secret bancaire reste primordial malgré le blocage des avoirs français en Suisse décrété par le Conseil fédéral à la demande des milieux industriels et de la Banque nationale.

Une troisième phase correspond aux années du régime de Vichy. Dès l'été 1940, l'Association suisse des banquiers accorde une importance particulière aux échanges avec la France. Les banques suisses constatent avec satisfaction une complaisance des autorités françaises qui s'efforcent de respecter leurs engagements financiers en important de l'or en Suisse. Elles furent aussi confrontées aux transactions liées à l'occupation allemande: aryanisations, cessions d'entreprises françaises dans des pays tiers, afflux en Suisse de titres et de billets de banque pillés.

Une quatrième phase commence dès 1943: les relations d'après-guerre sont d'autant plus importantes que les échanges avec l'Allemagne s'effondrent. La France bénéficiera de facilités financières, tandis que le secret bancaire sera consolidée.

Enfin, le rôle d'une personnalité emblématique, le banquier privé genevois Albert Pictet est évoqué dans le contexte des relations franco-suissees.

© 2002 UEK / Chronos Verlag / Éditions Payot

Informations supplémentaires:

www.uek.ch

Commandes:

Chronos Verlag
Münstergasse 9, CH-8001 Zürich
Fax: 0041 / (0)1 / 265 43 44
e-mail: info@chronos-verlag.ch
www.chronos-verlag.ch

Éditions Payot
18, Av. de la Gare, C.p. 529
CH-1001 Lausanne
Fax 0041 / (0)21 / 329 02 66